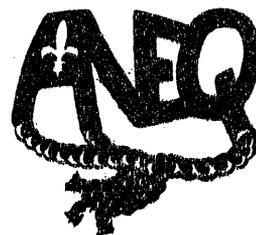


**VIII** ième

**CONGRES**

**NATIONAL**



**procès-verbal**

1- APPEL DES DELEGATIONS

Robert Bellerose ,secrétaire général de l'A.G.E.C.T.R., fait l'appel des délégations.

Les associations membres présentes sont:

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| St-Félicien              | Hull             |
| Alma                     | Sherbrooke cegep |
| Manicouagan (Haute-rive) | Rosemont (jour)  |
| Gaspésie                 |                  |
| Ste-Foy                  |                  |
| Laval                    |                  |
| Trois-Rivières           |                  |
| U.Q.T.R.                 |                  |
| Shawinigan               |                  |
| Sorel                    |                  |
| Victoriaville            |                  |
| Theford-Mines            |                  |
| A.F.E.U.S.               |                  |
| ST-Hyacinthe             |                  |
| ST-Jean                  |                  |
| Edouard-Mont-Petit       |                  |
| Lionel-Groulx            |                  |
| Polytechnique            |                  |
| H.E.C.                   |                  |
| Loyola                   |                  |
| Maisonneuve              |                  |
| Vieux-Montréal(soir)     |                  |
| U.Q.A.M.                 |                  |
| Bois-de-Boulogne         |                  |
| André-Grasset            |                  |
| Brébeuf                  |                  |
| Montmorency              |                  |
| Sir-George-William       |                  |

Sherbrooke

31 institutions sont présentes, le quorum est atteint.

---

## 2- OUVERTURE DU CONGRES

Robert Bellerose, secrétaire de l'A.G.E.C.T.R., déclare le VIIIème congrès national de l'A.N.E.Q. ouvert.

## 3- ELECTION D'UN PRESIDENT ET DE DEUX SECRETAIRES D'ASSEMBLEE

Le conseil central propose Michel Lauzon au poste de président d'assemblée.

St-Jean seconde.

Michel Lauzon est élu président d'assemblée par acclamation

Le conseil central propose Hélène Dufresne et Monique Deschênes aux postes de secrétaires.

Hélène Dufresne et Monique Deschênes sont élues secrétaires d'assemblée par acclamation.

---

## 4- NOUVELLES ADHESIONS ET DROITS DE VOTE

Le Conseil Central de l'A.N.E.Q. présente les trois nouvelles adhésions qui sont les suivantes: Brébeuf

Montmorency

Sir-George-William

-- Proposition de l'A.F.E.U.S.:

Que les trois institutions nommées soient ratifiées.

St-Jean seconde.

Adoptée à l'unanimité

---

5- MOTION À L'ORDRE DU JOUR (question privilège)

Présenté par François Couture pour le Conseil Central.

--Le Conseil Central propose:

Qu'il y ait suspension des droits et privilèges de l'association de Hull pour le congrès actuel. A noter que l'expulsion définitive de cette dernière aura lieu au prochain congrès national.

Laval seconde.

Résultat du vote: 19 pour

1 contre

6 abstentions

La proposition est adoptée.

--Proposition privilégiée du Conseil Central:

Que tous les observateurs excepté ceux de Hull, puissent réintégrer le lieu du congrès. Les observateurs de l'institution de Hull auront la possibilité de suivre la marche du congrès dans l'auditorium où était diffusé le congrès par un circuit fermé.

L'on statuera plus tard concernant la délégation de Hull.

Laval seconde.

Résultat du vote: 28 pour

0 contre

1 abstention

La proposition est adoptée.

-- Le Conseil Central propose:

Que les trois délégués de Hull pourront prendre place et le droit de parole en tant que délégués observateurs.

Laval seconde

Résultat du vote: 19 pour  
8 contre  
1 abstention

#### 6- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Central de l'A.N.E.Q. propose l'ordre du jour suivant:

- 1- Appel des délégations
- 2- Ouverture du congrès
- 3- Elections d'un président et de deux secrétaires d'assemblée
- 4- Nouvelles adhésions et droit de vote
- 5- Motion à l'ordre du jour , question privilège
- 6- Ordre du jour
- 7- Addition du procès verbal du dernier congrès
- 8- Rapport moral du Conseil Central
- 9- Discours des invités
- 10- Tour d'horizon des luttes locales: F.A. E.C.U.M.  
U.Q.A.M.  
Pré-scolaire-élémentaire  
Montmorency  
Vieux Montréal-soir  
L'A.F.E.U.S.  
H.E.C.
- 11- Gratuité Scolaire
  - A- Bilan de présentation
  - B- Journée d'étude
  - C- Plan d'action
  - D- Entérinement du comité des 'quatre'

- 12- Finance de l'A.N.E.Q.
- 13- Question Nationale
- 14- L'enseignement privé
- 15- La condition féminine
- 16- La sectorisation universitaire
- 17- Elections au Conseil central, au Conseil régional, au Conseil  
exécutif.
- 18- Discours de clôture

--Proposition privilégiée de l'U.Q.A.M:

Que l'A.N.E.Q. dénonce les affrontements physiques contraire<sup>s</sup> au principe de démocratie ouvrière et toutes pratiques visant à abolir et brimer la liberté d'expression, de diffusion, de réunion et d'association.

Secondé par Maisonneuve.

Adoptée à l'unanimité.

---

7- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONGRES

Correction à apporter au procès verbal:

A la page 1 du procès verbal du dernier congrès, le collègue de Maisonneuve était présent.

A la page 12, au vote par appel nominal qui fut demandé par Colin Danylo pour l'exécutif, le cégep de Sherbrooke a voté pour.

8- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU CONSEIL CENTRAL

Présentation du Conseil Central par François Couture.

Voir annexe 1

9- DISCOURS DES INVITES

John Doherty, invité en tant que représentant de la "NATIONAL UNION <sup>OF</sup> STUDENTS" fait son discours.

Des difficultés de traduction empêchent la publication de son discours. Par ailleurs, il nous est possible que de vous présenter les grands points de ce qu'il nous a présenté.

Il a débuté par remercier le congrès de lui permettre de prononcer son discours. Il a continué en insistant sur le message qu'il apportait de l'Union nationale des étudiants. Et enfin il a expliqué comment son organisation pouvait travailler de pair avec l'A.N.E.Q.

Luc Mc Manus se présente au micro pour parler au congrès de la formation d'une association des radios étudiantes pour l'achat des disques à un prix réduit.

## 10- TOUR D'HORIZON DES LUTTES LOCALES

Témoignage des délégués des institutions concernées

--Proposition de l'école polytechnique:

Que le VIIIème congrès de l'A.N.E.Q. appuie la lutte des étudiants du pré-scolaire-élémentaire de l'université de Montréal et que le conseil Central et le Conseil élargi publicisent cette décision en lançant une vaste campagne d'information sur cette lutte.

Shawinigan seconde.

résultat du vote: adoptée à l'unanimité.

--Proposition du Conseil Central:

Que le VIIIème congrès appuie la F.A.E.C.U.M., l'A.G.E.U.Q.A.M., le Vieux Montréal (soir), l'association du département des pré-scolaire et élémentaire de l'université de Montréal, les étudiants du cégep Montmorency, (des H.E.C.), de l'A.F.E.U.S. et d'autres luttes locales dans leur cas respectif. Plus concrètement, que le VIIIème congrès dénonce l'attitude du M.E.Q. ainsi que les instances impliquées publiquement par l'envoi de télégrammes face à ces conflits. Enfin que le VIIIème congrès National invite les associations membres à démontrer leur solidarité et plus particulièrement en informant les étudiants de leur campus (et mobiliser toute force technique et financière et des informations possibles de l'A.N.E.Q. pour organiser et aider les étudiants en lutte.)

\* 1- Cette institution fut rajoutée suite à un amendement qui fut adopté à l'unanimité.

\* 2- Second amendement demandé par le Vieux-Montréal (soir). Secondé par l'U.Q.A.M. .

Résultat du vote: 18 pour  
2 contre  
0 abstention

L'ensemble de la proposition fut proposée par Loyola.  
Adoptée à l'unanimité tel qu'amendée.

—Question privilège de Edouard Montpetit:

Que le point gratuité scolaire soit reporté à demain 30 octobre et de poursuivre au point suivant considérant l'arrivée de monsieur Yvon Charbonneau qui entrecoupera l'assemblée par son discours.

Secondée par Rosement.

Résultat du vote: 18 pour  
8 contre  
1 abstention

La proposition est donc adoptée.

### 13- LES FINANCES DE L'ANEQ

François Desbiens secrétaire trésorier de l'ANEQ, présente le rapport. Deux documents sont distribués aux délégués.

Le Conseil Central propose l'adoption du document (voir annexe 2-A)

secondé par Edouard Montpetit

résultat du vote: 23 pour  
1 contre  
6 abstention

Le Conseil Central propose l'adoption du document (voir annexe 2-B)

secondé par St-Jean

résultat du vote: 28 pour  
1 abstention

Immédiatement après la période de vote François Couture s'est présenté à l'avant pour lire un message de Norbert Rodrigue au congrès de l'A.N.E.Q.

"Meilleures salutations à votre congrès.

Des obligations m'empêchent de participer à vos débats. La crise économique que nous traversons accentue de façon cruciale le problème du chômage et particulièrement chez de jeunes de travailleurs.

Les étudiants et les travailleurs font face aux mêmes politiques de coupures budgétaires des gouvernements qui tentent non seulement de freiner les dépenses mais aussi d'en réduire certains programmes dans le secteur de l'enseignement aux dépens de conditions de travail et de la qualité de l'éducation.

Vos problèmes nous préoccupent grandement et nous sommes heureux de voir que vous vous atteler à rebâtir une organisation syndicale des étudiants pour la défense de vos revendications.

Nous espérons que votre congrès vous permettra de formuler vos revendications et de poser les bases de certaines actions communes avec les centrales.

Bon congrès et soyez assurés de notre collaboration .

NORBERT RODRIGUE"

#### 14- QUESTION NATIONALE

François Couture du Conseil Central présente ce point.

proposition du Conseil Conseil:

La proposition suivante est tirée du Québec étudiant à la page 20. Sous le titre "LES ETUDIANTS ET L'INDEPENDANCE."

Secondée par St- Jean.

Voir Annexe 3

Résultat du vote : 18 pour  
3 contre  
8 abstentions

La proposition est adoptée.

Le Conseil Régional de Québec tient à enregistrer sa dissidence.

---

Discours de monsieur Yvon Charbonneau

Monsieur Charbonneau a dirigé son discours vers la maturité de l'A.N.E.Q. sur la question nationale et a souligné la force qu'elle possédait et possède à repousser les avances des groupuscules politiques. Ce fut en gros les points importants du discours de monsieur Charbonneau.

---

-- Proposition de l'U.Q.A.M.

Que l'A.N.E.Q. s'oppose à toute campagne du gouvernement fédéral où autre visant à nier le droit à l'autodétermination du Québec.

St-Foy seconde.

Résultat du vote: 19 pour

1 contre

6 abstention

La proposition est adoptée

--- Proposition privilégiée du Conseil Central:

Que le congrès ajourne jusqu'à demain à 10 heures.

André-Grasset seconde.

Résultat du vote: 22 pour

1 contre

6 abstentions

Suite aux Conseils Régionaux qui ont eu lieu ce matin, l'A.F.E.U.S. propose que les candidats suivants soient ratifiés.

Soit: Guy Fillion, Marc MacDonald, François Thibault, Philippe Chauveau

Alain Lajoie pour la région de Montréal.

Carol-André Simard, Yvon Bolduc de la région de Québec.

René Robitaille de la région du C.O.Q.

, Louise Potvin de la région du Saguenay-Lac-ST-Jean.

secondé par Shawinigan.

Résultat du vote: 25 pour

0 contre

2 abstentions

\_\_\_ Proposition de Haute-Rive:

Qu'un candidat de la région de Québec ainsi qu'un de la région de Saguenay-Lac-St-Jean. Ces deux personnes effectueront leur travail dans leur région appropriée mais n'auront pas droit de vote au Conseil Central. Ils devront se retirer si dans le cas une personne membre est élue au Conseil Central dans leur

leur région à leur place. Ces deux personnes sont: Marc Campagnat de la région de Québec et André Chabot de Chicoutimi.

ST-Hyacinte seconde.

Résultat du vote: 25 pour

0 contre

2 abstentions

La proposition est adoptée.

Le Conseil Central propose:

Que Michel Forget soit élu au poste de conseiller spécial au Conseil Exécutif.

ST-Jean seconde.

Résultat du vote; 23 pour

0 contre

5 abstentions

---

#### 11- LA GRATUITE SCOLAIRE.

Présenté par François Couture et explicité par Michel Forget.

11a- Bilan des journées d'études, présenté par Daniel Pauquet.

Une cueillette d'information a été distribuée aux associations étudiantes.

Questionnaire Annexe 4

N.B.

Le collègue de <sup>RAS</sup> Maisonneuve n'apparaît sur cette liste, n'ayant pas répondu à ce sondage.

-- Amendement du conseil régional de Québec:

Que les associations membres de l'A.N.E.Q. s'emploient à démontrer les liens directs entre la politique du M.E.Q. et les différents problèmes vécus dans les institutions et que l'A.N.E.Q. mobilise les étudiants sur ce fait en reliant les effets à la cause.

Sherbrooke seconde.

Résultat du vote : 3 pour  
17 contre  
4 abstentions

La proposition est rejetée.

-- Proposition du Vieux-Montréal (soir)

Suite du bilan-----que l'A.N.E.Q.-----en chargeant les Conseils Régionaux de prendre les moyens de rendre effectif l'appui concret aux luttes sur différents campus; et de coordonner ces luttes autour d'actions communes.

Maisonneuve seconde.

Résultat du vote : 7 pour  
11 contre  
8 abstentions

La proposition est rejetée.

-- Proposition de l'U.Q.A.M.:

Qu' en considérant le taux de plus en plus élevé du chômage estival, on doit calculer la contribution d'été en tenant compte premièrement du nombre réel de semaines travaillées et deuxièmement, du salaire net gagné par l'étudiant et de ce fait abolir toute contribution minimale.

Maisonneuve seconde.

Résultat du vote : 23 pour  
0 contre  
2 abstentions

La proposition est adoptée.

-- Bois-De-Boulogne propose :

Que tous les étudiants ayant des frais de logement à payer, soit sous forme de pension ou de loyer soient considérés comme non résidents.

Lionel-Groulx seconde.

Résultat du vote : 16 pour  
3 contre  
5 abstentions

La proposition est adoptée.

--L'U.Q.A.M. propose:

Que l'A.N.E.Q. définisse les besoins réels des étudiants sur une base d'échelle régionale, voire même locale.

Maisonneuve seconde.

Résultat du vote : 5 pour  
14 contre  
5 abstentions

La proposition est rejetée.

-- Proposition privilégiée de l'U.Q.A.M.:

Que les propositions qui devaient être amenées, aujourd'hui seront mises en dépôt jusqu'au prochain congrès.

Loyola seconde.

Résultat du vote : 23 pour  
0 contre  
1 abstention

La proposition est adoptée.

### C) PLAN D'ACTION

Présenté par François Couture du Conseil Central.

La proposition du Conseil Central sera votée article par article.

Secondé par Edouard-Mont-Petit.

Voici les documents :

1

PROPOSITION PRESENTEE PAR LE CONSEIL REGIONAL AU VIIIe CONGRES NATIONAL

- Afin d'assurer une continuité dans nos luttes,
- afin de situer la lutte actuelle à l'intérieur d'une conception générale de l'éducation,

il est proposé le texte suivant:

Considérant que l'éducation est un droit et que le système actuel maintient une inégalité des chances, nous dénonçons:

- la reproduction des classes sociales par la sélection financière et idéologique
- la discrimination sexuelle
- l'élimination de l'enfance exceptionnelle
- la sélection- élimination idéologique qui se fait par les manuels scolaires, les programmes de cours, le contingentement, le choix du matériel didactique.

Nous exigeons:

- une éducation accessible à tous.

Considérant que nous avons droit à une éducation de qualité, nous dénonçons:

- la spécialisation à outrance
- la rentabilisation de l'éducation
- les coupures de budget
- la surpopulation
- la détérioration des services aux étudiants
- les règlements visant la soumission des étudiants au détriment de leur autonomie

Nous exigeons:

- le respect effectif du ratio professeur- étudiants
- le respect de normes acceptables aux niveaux de la superficie des locaux d'enseignement et autres ( locaux, étudiants, salon étudiant, cafeteria, etc.)
- l'accès à des expériences pédagogiques nouvelles ( multidisciplinarité, interdisciplinarité, accréditation des activités parascolaires, etc.)

Considérant que les étudiants ont le droit de décider de l'orientation de leur éducation, nous dénonçons:

- le mythe de la participation des étudiants dans la structure actuelle

Nous exigeons:

- le contrôle des Services aux Etudiants par les associations étudiantes
- la prise en main par l'étudiant de son apprentissage

C'est sur la base de cette conception que nous luttons maintenant sur les six revendications suivantes: (voir document de l'ANEQ)

Proposition adoptée par le Conseil régional de Québec (ANEQ) lors de la réunion tenue le 25 octobre 1977

Au début octobre 1977, l'ANEQ (Association Nationale des Etudiants du Québec) présentait au ministre de l'éducation, un mémoire prônant l'adoption des mesures suivantes:

- 1- l'abolition des frais de scolarité (à l'université et dans les cours à temps partiel)
- 2- la gratuité du matériel
- 3- l'abolition de l'endettement dans les régimes d'aide financière
- 4- qu'on tienne compte des besoins réels des étudiants et des variations du coût de la vie
- 5- la reconnaissance du statut d'indépendant pour les étudiants du niveau post-secondaire
- 6- qu'on reconnaisse le statut de non-résident comme le départ de la maison familiale.

Plusieurs de ces mesures cont dans le même sens que les promesses du Parti Libéral et du Parti Québécois depuis 1960. Elles n'ont jamais été réalisées.

Le mémoire de l'ANEQ exigeait du ministre, une position de principe sur ces demandes et sur les échéances d'application s'il en est.

Au délai fixé, soit la mi-octobre, le ministre n'a pas encore répondu et fait encore attendre les étudiants.

Le VIIIe Congrès National de l'ANEQ (Trois-Rivières, 29 octobre 1977), a un plan d'action qui sera soumis aux étudiants du Québec dans les assemblées générales locales.

Ce plan d'action vise à obtenir les 6 revendications et exiger une réponse claire du gouvernement.

A travers tout le Québec, les étudiants vont maintenant se réunir en assemblées générales pour ratifier les revendications et le plan d'action.

Une pétition circule également parmi les étudiants du Québec en appui aux revendications et exigeant une réponse du gouvernement.

Les étudiants ont été invités à témoigner de leur ralliement par des moyens de pression dans chacune de leurs institutions d'enseignement.

Parallèlement, un comité de 4 (quatre) représentants élus par le congrès entreprendra des démarches auprès du ministre Morin exigeant de lui qu'il révèle la position de son gouvernement.

Lors de leurs assemblées générales, les étudiants auront à se prononcer sur deux amendements aux 6 (six) revendications:

-qu'on calcule la contribution d'été en tenant compte, premièrement, du nombre réel de semaines travaillées et deuxièmement du salaire gagné par l'étudiant et de ce fait abolir toute contribution minimale;

-que tout étudiant ayant des frais de logement à payer soit sous forme de pension ou de loyer soit considéré comme non-résident.

Une nouvelle rencontre nationale regroupant des représentants étudiants de chaque institution aura lieu les 12 et 13 novembre prochains pour évaluer les développements récents et suggérer de nouveaux mots d'ordre, si nécessaire, pour faire avancer le point de vue des étudiants du Québec.

Le Congrès s'est résolument engagé à rallier tous les étudiants du Québec pour obtenir un maximum de mesures concrètes pour le droit à l'éducation.

/lb

-que tout étudiant ayant des frais de logement à payer soit sous forme de pension ou de loyer soit considéré comme non-résident.

Une nouvelle rencontre nationale regroupant des représentants étudiants de chaque institution aura lieu les 12 et 13 novembre prochains pour évaluer les développements récents et suggérer de nouveaux mots d'ordre, si nécessaire, pour faire avancer le point de vue des étudiants du Québec.

Le Congrès s'est résolument engagé à rallier tous les étudiants du Québec pour obtenir un maximum de mesures concrètes pour le droit à l'éducation.

/lb

PLAN D'ACTION

Proposition du Conseil Central

1. Que d'ici au prochain congrès national, le Conseil Central ait pour mandat de diriger la lutte sur l'accessibilité financière en consultation avec les associations locales d'étudiants et les Conseils régionaux. A cette fin, que le Conseil Central puisse:
  - a) déclencher, s'il le juge opportun, jusqu'à quatre jours de débrayage en avertissant les associations locales dans un délai de trois jours précédant le débrayage;
  - b) demander la tenue d'assemblées générales d'étudiants dans toutes les institutions afin de consulter les étudiants du Québec pour toute autre action jugée nécessaire;
  - c) convoquer des réunions élargies du Conseil Central regroupant un officier désigné par son association locale pour déclencher les consultations et les mots d'ordre;
  - d) faire circuler parmi les étudiants une pétition en appui aux revendications de l'Aneq;
  - e) faire toute publicité jugée opportune;
  - f) recueillir les appuis des autres organisations syndicales ou autres dans notre lutte;
  - g) monter une pyramide téléphonique des associations locales-

2.- Que toutes les associations membres de l'Aneq tiennent, dans les deux semaines qui suivent, des assemblées générales locales afin:

a) d'entériner les décisions du présent congrès national;

b) de déclencher un moyen de pression local démontrant leur appui au mouvement national;

c) de désigner un officier responsable de la stratégie au niveau local, lequel participerait aux conseils centraux élargis et serait responsable de la pyramide téléphonique locale;

d) de mandater leur association locale pour poursuivre la lutte et faire toute l'information nécessaire auprès du public et des étudiants.

3.- Qu'un conseil central élargi ait lieu à Québec, les 12 et 13 novembre pour faire le bilan des assemblées locales et des démarches auprès du gouvernement.

4 - Que le congrès entérine la nomination de Michel Forget, François Mallette, Yves Mallette et André Rémillard comme représentants de l'Aneq dans ses démarches auprès du gouvernement.

Ce comité répondra devant le conseil central qui pourra lui confier les mandats qu'il jugera opportuns

5.- Qu'un conseil central élargi soit convoqué pour les 3 et 4 décembre afin de faire le bilan de la première session. Ce conseil central sera suivi d'assemblées générales locales dans la semaine du 4 au 10 décembre.

-- Sherbrooke propose:

La formation d'un comité consultatif de stratégie nationale formé de deux représentants par région nommés en Conseil Régional et de l'Exécutif. Ce comité, fera un rapport au Conseil Central élargi. C'est à ce dernier que sera réservé la responsabilité décisionnelle.

L'U.Q.A.M. seconde.

Résultat du vote: 3 pour  
19 contre  
2 abstentions Rejetée .

-- Amendement de Maisonneuve:

(Voir texte plan d'action du C.C présenté au VIIIème congrès, proposition -1- ) " Que d'ici(.....) le Conseil Central" ELARGI .

L'U.Q.A.M. seconde.

Résultat du vote: 4 pour  
17 contre  
3 abstentions

La proposition est rejetée.

Le collège de Sherbrooke enregistre sa dissidence.

-- Question privilégiée de l'U.Q.A.M. de discuter les points b.c.d.e.f.g. avant le point a.

Secondé par Maisonneuve.

Résultat du vote: 17 pour  
5 contre  
2 abstentions

La proposition est adoptée.

--Point -B- Résultat du vote: 20 pour, 5 abstentions. Adoptée.

--point -C- Résultat du vote: 15 pour, 2 contre, 5 abstentions, Adoptée.

-- Proposition privilégiée de Laval:

Que les réunions du Conseil Central élargi, les membres se rallient automatiquement au résultat du vote des institutions membres.

Victoriaville seconde.

Résultat du vote: 13 pour  
11 contre  
1 abstention

La proposition est adoptée.

- Point -D- 21 pour, 3 abstentions: adoptée
- Point -E- 21 pour, 1 contre, 3 abstentions: adoptée
- Point -F- 21 pour, 0 contre, 3 abstentions: adoptée
- Point -G- 21 pour, 0 contre, 2 abstentions: adoptée
- Point -A-
- Proposition de Maisonneuve:

Que le point "A" devrait se lire comme suit: Déclencher s'il le juge opportun, des débrayages et ceci pouvant aller jusqu'à la grève illimitée en avertissant les associations locales dans un délai de 3 jours précédant la grève.

L'U.Q.A.M. seconde.

Le vote par appel nominal est demandé par l'école Polytechnique.

Alma - abstention  
 ST-Foy - contre  
 Laval - contre  
 Trois-Rivières - contre  
 Shawinigan - abstention  
 Sorel - contre  
 Victoriaville - contre  
 Sherbrooke - abstention  
 A.F.E.U.S. - contre  
 ST-Hyacinthe - contre  
 ST-Jean - abstention  
 Edouard-Montpetit - contre  
 Lionel-Groulx - contre  
 H.E.C. - contre  
 Polytechnique - contre  
 Loyola - contre  
 Rosemont - abstention  
 Maisonneuve - pour  
 Vieux-Montréal (soir) - pour  
 U.Q.A.M. - pour  
 Bois-de-Boulogne - contre  
 André-Grasset - contre  
 Brébeuf - contre  
 Sir George William - contre

Résultat du vote: 15 contre

3 pour

6 abstentions

La proposition est rejetée.

-- Amendement de Bois-de-Boulogne:

Rajouter: avec entérinement du Conseil Central élargi.

Sherbrooke seconde.

Résultat du vote: 2 pour  
20 contre  
2 abstentions

La proposition est rejetée.

-- Amendement de la Polytechnique:

Enlever 3 jours et le modifier par au moins 4 jours.

Lionel-Groulx seconde.

Résultat du vote: 16 pour  
0 contre  
6 abstentions

La proposition est adoptée.

-- Proposition de l'U.Q.A.M.:

Que le Conseil Central n'écarte pas la possibilité de faire des manifestations centrales.

Maisonneuve seconde.

Résultat du vote: 2 pour  
11 contre  
11 abstentions

La proposition est rejetée.

Résultat du vote sur l'ensemble de la proposition "A" tel qu'amendée.

8 pour  
4 contre  
12 abstentions

La proposition est adoptée.

-- Proposition privilégiée de la Polytechnique:

Que le Conseil Central élargi, ne soit pas décisionnel tel que défini précédemment, si la demié plus une des délégations membres, sont absentes. Dans ce cas, il deviendra un Conseil Central ordinaire.

Shawinigan seconde.

Résultat du vote: adoptée à l'unanimité.

--Point "2" de la gratuité scolaire:Résultat du vote: 21 pour, 1 contre, 2 abstentions

La proposition est adoptée.

-- Point "3" : Adoptée à l'unanimité.

-- Point "5" : Résultat du vote: 21 pour, 0 contre, 2 abstentions. Adoptée.

-- Point "4" : Résultat du vote: 18 pour, 3 contre, 4 abstentions. Adoptée.

-- Question privilégiée de Sorel:

Amendement à l'ordre du jour; que le point Condition féminine passe avant tous les autres points, étant donné l'heure tardive et considérant que ce point a déjà été remis à 2 reprises.

André-Grasset seconde.

Résultat du vote: 18 pour

1 contre

2 abstentions

La proposition est adoptée.

#### 15- CONDITION FÉMININE

Lecture du document par Julia Campofredano. Voir annexe 5

-- Motion de dépôt de l'U.Q.A.M. :

Motion de dépôt sur le texte comité-femme et une motion de dépôt sur le point.

St-Foy seconde.

Résultat du vote: 13 pour

11 contre

La proposition est adoptée.

-- Motion de dépôt de André-Grasset sur l'enseignement privé.

Résultat du vote: 21 pour

1 contre

2 abstentions

La proposition est adoptée.

17- SECTORISATION UNIVERSITAIRE

Présenté par l'A.F.E.U.S.

Proposition de l'A.F.E.U.S.

Que le R.A.E.U. soit mandaté pour se pencher sur la situation des études supérieures au Québec, et qu'il prenne position sur la question relative à la centralisation de l'éducation universitaire, et fasse un rapport au IXème congrès National.

Shawinigan seconde.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition de Sorel:

Que les points déposés pour le prochain congrès soient les premiers à l'ordre du jour.

ST-Hyacinthe seconde.

Résultat du vote: 12 pour

4 contre

5 abstentions

La proposition est adoptée.

---

18- DISCOURS DE CLOTURE

François Couture fait le discours. Il fit un discours de félicitation et reçu une ovation.

HELENE DUFRESNE DECLARE LE VIIIème CONGRES TERMINE.



Québec, 19 octobre 1977

Monsieur François Couture  
Secrétaire général  
Association Nationale des  
Etudiants du Québec  
a/s de Mademoiselle Lucie Beauregard  
2185, rue Chapdelaine, app. 305  
Ste Foy - (Québec)

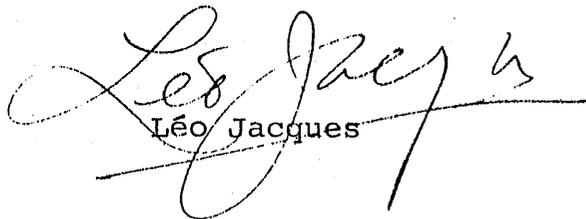
Monsieur,

Au nom du ministre de l'Éducation,  
monsieur Jacques-Yvan Morin, j'accuse réception du  
mémoire soumis par l'Association Nationale des Etu-  
diants du Québec et intitulé: "La situation finan-  
cière des étudiants".

Monsieur le Ministre me prie de vous  
informer qu'il désire, compte tenu de l'ampleur de  
ce mémoire, l'analyser avec toute l'attention néces-  
saire. Pour cette raison, il ne pourra vous faire  
connaître ses réactions au moment où vous le suggé-  
rez. Ce délai ne devrait toutefois que permettre  
une discussion plus éclairée sur une question à la-  
quelle monsieur le Ministre accorde une grande im-  
portance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de cabinet

  
Léo Jacques

RAPPORT MORAL DU CONSEIL CENTRAL

---

A l'automne 1974, suite au long conflit des Prêts et bourses, nous, les étudiants du Québec, avons conclu une trêve avec le gouvernement Bourassa. Avec les moyens de fortune qu'on avait à l'époque, on a réussi à arracher au gouvernement une part, minime, des demandes qu'on avait formulées. On s'est dit à ce moment là : "C'est pas fini, Monsieur Cloutier, on va revenir te voir quand on sera équipés."

C'était tout un défi, à l'époque, de remettre <sup>sur</sup> pied une association Nationale pour nous représenter et défendre nos intérêts. Le défi, c'est le ministre Cloutier lui même qui l'avait lancé quand il osait contester la représentativité de nos mouvements.

On l'a relevé, le défi.

Le 22 mars 1975, au congrès de fondation de l'Aneq, Pierre Laroche (le premier secrétaire général de l'Aneq), en guise de boutade, répondait "Merci Monsieur Cloutier!".

On a traversé bien des difficultés pour en venir là et même après, on en a eu bien d'autres. Aussitôt que les étudiants ont commencé à relever la tête et à s'organiser, les évangélistes de toutes les sauces ont pointé des quatres coins de l'horizon, soit pour tenter de saboter, soit pour tenter de contrôler le mouvement. Ainsi, les étudiants ont eu à résister contre toutes sortes d'attaques qui visaient essentiellement à leur enlever ce qu'ils avaient durement acquis: une organisation nationale qui leur appartienne et qui défende leur point de vue.

Il faut bien voir ici que c'est la fierté même des étudiants qui est en jeu puisqu'il s'agit pour eux de prouver qu'ils peuvent effectivement relever le défi du gouvernement, s'organiser et reprendre comme ils l'avaient promis, la lutte de 1974. Sans cela, la trêve serait une défaite extrêmement dévalorisante pour les étudiants du Québec et extrêmement coûteuse, aussi, pour ceux qui n'ont toujours pas la possibilité de poursuivre en sécurité les études qu'ils projettent, simplement à cause de leur condition sociale.

La lutte pour le droit à l'éducation est sans doute l'héritage le plus ancien du mouvement étudiant, une lutte pour des principes de justice et d'égalité auxquels aspire le peuple depuis des centaines d'années.

Sans aucun respect pour les étudiants et la population, les gouvernements successifs du Québec se sont amusé depuis maintenant 17 ans à promettre des mesures concrètes sans jamais les réaliser. Il y a des ponts qui font 3 élections, dit-on; la gratuité scolaire, pour sa part, en a fait 6 depuis 1960 tout comme l'égalité des chances, l'accessibilité financière etc. C'est comme ça qu'on respecte le monde ici, c'est comme ça qu'on rit des étudiants.

L'Aneq, le congrès ici présent, a d'énormes responsabilités entre les mains. C'est tout l'héritage des luttes passées, tous les acquis qu'on risque de perdre et l'honneur bafoué des étudiants du Québec qui repose aujourd'hui sur notre organisation.

Des acquis chèrement gagnés par les étudiants depuis les années '60 semblent maintenant menacés: le régime des Prêts et Bourses, obtenu pendant les années '60, semble de moins en moins adéquat. Les frais de scolarité augmentent alors que les étudiants

ont toujours lutté pour leur abolition, sinon, a- moins leur plafo-  
nement.

En rompant la trêve de 1974, l'Aneq relève un défi qui date  
de trois ans déjà. C'est même le premier défi qu'on ait jamais lan-  
cé à l'Aneq.

Eh bien, encore aujourd'hui, nous sommes d'avis que la dé-  
cision du 7<sup>e</sup> congrès na-ional était extrêmement juste et que la trê-  
ve doit être rompue.

Finis le vasage! messieurs dames du gouvernement. Vous ne  
nous aurez plus avec vos promesses. On veut savoir ce que vous a-  
vez l'intention de faire. Les étudiants du Québec n'attendent que  
votre réponse pour riposter s'il le faut et exiger des mesures con-  
crètes pour assurer le droit à l'éducation.

Evidemment, le gouvernement va encore tenter de nous impres-  
sionner en faisant danser les millions dans ses belles déclarations.  
Mais on a des questions pour lui:

D'abord, comment ça coûte le statu quo, messieurs du cabinet?  
Comment ça coûte, tout ça, aux québ-cois: L'injustice sociale, la sé-  
lection économique, le stress, le chômage etc. Comment ça coûte en  
ce moment, au Québec, les jeunes qui n'ont pas d'emploi, les jeunes  
qui ne finissent pas leurs études, les contributions des parents,  
les intérêts sur les prêts?

Deuxièmement, si nos demandes sont irréalisables, pourquoi  
promettez-vous la gratuité scolaire, le pré-salaire même, l'égalité  
des chances sans jamais savoir si vous allez l'appliquer, ni quand,  
ni comment ?

Quand le gouvernement coupe les budgets à l'éducation, quand  
il refuse de réaliser ses promesses, quand nos frais de scolarité

augmentent, on se fait répondre: " Ben, coutez... on est en crise économique". Mais qu'est ce qu'on a à voir là dedans? Qui augmente les prix, qui provoque les hausses artificielles du pétrole, qui ferme les usines? Allez voir, vous aller trouver une petite poignée de gens. Pour commencer par le plus petit: Power Corporation, ITT Rayonnier, Shell, Exxon, ... Tout ce beau monde là empoche des milliards sans compter les millions de subventions du gouvernement, les concessions forestières sur la côte nord et ailleurs, le fer à 3¢ la tonne. On connaît tout ça. Pour ceux qui trouvent ça exagéré, Maurice Duplessis les dénonçait dans son programme en 1936 ( il n'a jamais rien fait contre).

J'en viens à ma question, messieurs les ministre: "Qui crée la crise?". Les étudiants peut-être? Les travailleurs? Pourtant, on ne contrôle pas grand chose à la bourse de Montréal, à la bourse de Toronto, à la bourse de New York où vous êtes si bien reçus.

C'est donc bien clair: le gouvernement tente de faire payer aux étudiants et à la population pour les dégâts des grans patrons. Pour ce faire, il va même jusqu'à compromettre les demi - progrès qu'on avait cru réaliser pendant les années soixante en termes d'accessibilité à l'éducation.

Face à cette politique, la population résiste ouvertement. Le mouvement syndical mobilise toutes ses énergies pour maintenir le pouvoir d'achat et les droits des travailleurs. Au niveau étudiant, ça s'est manifesté en '74 par la lutte des prêts et bourses et par la suite dans toutes les luttes économiques que nous avons menées, locales ou nationales.

Cette année, l'Aneq va donc lutter pour un maximum de gains, en visant l'obtention des six mesures adoptées par le dernier congrès. Chaque acquis, chaque bout de corde que le mouvement étudiant pourra tirer va être tiré. Pour nous, le coût de nos demandes ne se mesure pas d'abord en termes d'argent, mais en termes d'unité et de mobilisation. C'est pourquoi le présent congrès doit servir de nouveau tremplin pour rallier de plus en plus d'étudiants, de plus en plus d'institutions et aussi d'organisations populaires à nos objectifs et à notre lutte. Si telle est la décision du congrès, nous devons, dans chacune de nos associations locales, informer, nous mobiliser au maximum par le biais des assemblées générales, des moyens d'information etc. afin de montrer clairement nos intentions, notre unité et notre détermination.

Evidemment, pour que cette lutte soit un succès, il faut d'abord qu'elle repose sur un assentiment réel des étudiants. La tournée, les assemblées générales, les discussions avec des étudiants ont démontré que tel est le cas.

La force de notre mouvement dépend donc bien plus de la qualité et du volume des énergies que nous consacrerons à rallier de plus en plus d'étudiants puisqu'on a raison de croire, maintenant, que ce nombre ne peut qu'augmenter, au point où nous en sommes.

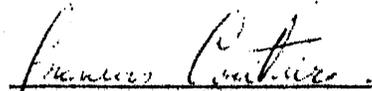
D'année en année, le nombre des étudiants malpris, endettés, insécurs augmente. De plus en plus d'étudiants doivent s'endetter par le biais des prêts-bourses et des emprunts privés.

[ L'Aneq n'attendra certainement pas, ce serait trahir ses propres membres, que la situation soit encore pire sous prétexte qu'il serait alors plus facile de se mobiliser. L'Aneq, comme organisation dirigeante, doit aller au devant de cette "catastrophe" au moins

prochaine si elle n'est pas déjà entamée. Quand on sait toute la somme d'énergies nécessaires à l'obtention d'un seul gain, on sait aussi qu'il ne servirait à rien d'attendre la dernière minute pour réagir. La lutte de '74 l'a bien montré. ]

L'Aneq va donc reprendre l'héritage du mouvement étudiant, maintenant qu'on est organisés, après avoir traversé les périodes difficiles du sabotage, du noyautage et de la démobilisation qui en a résulté, l'Aneq doit défendre les droits, les intérêts et la fierté de ses membres.

Que nos gouvernements se le tiennent pour dit: Vous avez fini de rire des étudiants, On est là! On va vous le montrer.



François Couture  
Secrétaire général

(texte adopté au conseil  
central du 28 octobre  
1977, trois-Rivières)

## GRATUITÉ SCOLAIRE...

Le septième congrès ayant fixé comme priorité la lutte pour l'accessibilité financière à l'éducation, le conseil central a pu consacrer la plus grande part de ses énergies à préparer un programme d'activités en ce sens.

Pendant l'été, le conseil central a confié à un comité spécial dirigé par Normand Lapointe (U. de M.) la tâche d'étudier ce programme ce qui a conduit aux activités des deux derniers mois et à la rédaction du mémoire "La situation financière des étudiants". Ce mémoire a été remis au ministre de l'éducation par courrier recommandé. Nous recevons un accusé de réception le 19 octobre 1977 précisant que le ministre ne pourrait fournir de réponse dans le délai que nous avons prescrit, soit la mi-octobre

D'autre part, le C.C. a entrepris une vaste campagne parimi les étudiants afin de mettre le programme de l'Aneq à l'ordre du jour. Cette campagne s'est concrétisée sous la forme d'une vaste tournée nationale et à travers les trois éditions successives du "Québec Etudiant".

Afin de permettre à chaque exécutif local de bien posséder l'information sur la gratuité, P.B. etc.

le conseil central a convoqué un sommet des dirigeants d'associations locales, les 15 et 16 octobre à Québec. Cette rencontre, qui regroupait plus de 33 associations étudiantes, a permis de mieux préparer le huitième congrès national et les assemblées générales qui l'ont précédé.

Afin de l'aider dans son travail, le conseil central s'est adjoint Yves Mallette (ancien secrétaire général de l'Aneq) comme personne ressource, étant donné sa vaste expérience du mouvement étudiant, notamment en ce qui concerne la lutte des prêts et bourses de 1974. Yves Mallette, de même qu'André Rémillard (Un de Sherbrooke) ont été adjoints comme conseillers auprès de l'exécutif en ce qui concerne la stratégie et la négociation.

La responsabilité des plans d'action a été confiée à l'exécutif et à ses deux conseillers spéciaux. C'est de l'exécutif qu'émane la proposition de plan d'action soumise au huitième congrès.

#### CHOMAGE

Le droit au travail étant la seconde priorité de l'Aneq fixée au 8e congrès, le conseil central a entrepris, comme il lui avait été commandé, de promouvoir l'unité intersyndicale sur ce point. En ce sens,

des lettres ont été envoyées aux trois centrales, demandant la tenue d'une première rencontre intersyndicale. Cette rencontre n'a pas encore eu lieu

D'autre part, le secrétaire général de l'Aneq a eu l'occasion de promouvoir notre point de vue lors des états généraux des centrales syndicales, le 14 octobre à Montréal. A cette occasion, il a prononcé un discours où le problème du chômage était décrit comme touchant l'ensemble des travailleurs, des étudiants et de la population en général. En ce sens, il n'y a pas de solution spécifique à chacun de ces secteurs, mais il y a plutôt nécessité d'unir toutes les forces pour dénoncer le chômage, les intérêts qui le provoquent, et mettre de l'avant une plate-forme de revendication commune

Les chefs des trois centrales syndicales ont été invités au 8e congrès où l'on espère qu'ils sauront livrer la position de leurs organisations respectives, notamment sur la tenue d'une conférence nationale pour le droit au travail, tel qu'il a été voté au congrès de l'Aneq.

Livre blanc...

Contrairement aux annonces de parution pour l'automne du livre blanc sur la réforme de l'enseigne-

ment collégial, on attend toujours la sortie de ce document pour prendre position. Les plus récentes annonces nous le laissent attendre pour avril.

Le Québec EUTDIANT...

Tel qu'annoncé au 7e congrès, le conseil central a procédé à la mise sur pied d'un nouvel organe d'information étudiant, sous la forme d'une revue nationale distribuée gratuitement aux étudiants deux fois par mois. Le Québec Etudiant sera financé, dans l'avenir par des revenus de publicité. Un rédacteur en chef a été engagé en la personne de Pierre Potvin (Université Laval). La revue donnera une information variée, répartie en plusieurs chroniques, dont un courrier ouvert aux contributions des lecteurs. La revue comprend un champ d'intérêt assez large, allant de la vie syndicale étudiante aux nouvelles internationales, aux sports, sciences, voyages, littérature, etc. Il semble que le Québec Etudiant ait reçu un très bon accueil parmi les étudiants, de loin supérieur à l'accueil réservé au journal de la MAJORITE, dans les années passées.

Bureau National d'Information et de Recherche ..

Depuis le dernier congrès, le conseil central a engagé une nouvelle secrétaire du BNIR, Mlle Lucie Beauregard (ex-étudiante à St-Jean) qui remplace

Mlle Brigitte Bernier, cette dernière ayant dû démissionner pour retourner à ses études.

Le bureau fonctionne actuellement en exil puisque les employés de la CEQ sont présentement en grève et occupent l'édifice de la centrale où se situe le bureau de l'Aneq.

L'association étudiante du Collège de Ste-Foy a bien voulu fournir un asile charitable au BNIR en fournissant un bureau temporaire à même ses propres locaux. Le no. de téléphone de ce bureau est 418-653-7875.

#### FINANCES...

La situation financière de l'Aneq est plutôt déficitaire. Une série de mesures ont été prises pour assurer une meilleure stabilité financière. D'abord, la création de Compo-Aneq: ce dernier permet à l'Aneq de rencontrer ses paiements sur l'équipement qu'elle possède de tout en assurant, pour des journaux étudiants, et pour le Québec Etudiant les meilleurs prix sur le marché.

Des démarches ont de plus été entreprises auprès de différents organismes, centrales syndicales, et coopératives. Il en a résulté une subvention de \$5000.00

de la CEQ qui n'est cependant pas disponible avant l'adoption des prévisions budgétaires par son conseil général.

Une demande de subvention a été faite auprès du gouvernement du Québec et des démarches entreprises auprès du gouvernement du Canada. Les démarches au fédéral n'ont pas abouti. Au provincial, le gouvernement s'est dit d'accord pour une subvention d'un maximum \$15,000 00. Cette démarche a été faite sans aucun compromis de notre part, sur la base que cet argent appartient au peuple, qu'il lui est donc dû et qu'il pourrait être utilisé à des fins beaucoup moins profitables.

Enfin, de nouvelles politiques ont été mises en vigueur concernant les cotisations, alors qu'un nouveau document sur le financement des associations locales sera soumis à l'étude du prochain congrès national.

Comités gouvernementaux...

Depuis son dernier congrès, l'Aneq a été invitée ou a demandé à participer à un certain nombre de comités gouvernementaux pour y présenter son point de vue et y recevoir de l'information. Ainsi le conseil central a accepté de participer à un comité du ministère du travail du Québec sur l'écart entre les possibi-

lités du service de placement et les exigences du régime des prêts et bourses. Une autre invitation a été acceptée, celle du ministère fédéral du travail qui a demandé un représentant pour un comité sur le chômage. André Rémillard a été désigné à cette fin.

Au conseil des universités, l'Aneq a été invitée à présenter des candidats, ce qui fut fait. Les candidats suggérés étaient Michel Forget (Un Laval) et François Desbiens (Un Laval).

Nous avons aussi présenté la candidature de M. Michel Lauzon au sein de l'enquête sur la réforme des universités. M. Michel Lauzon est un ancien membre du conseil central de l'Aneq (mars '75- oct. '75) et étudie présentement à l'université Mc Gill. La responsabilité de piloter ces trois représentants universitaires a été confiée au RAEU (Regroupement des Associations Etudiantes Universitaires).

La politique du conseil central face à ces participations est de les considérer utiles comme lieux d'information qui permettent à l'Aneq d'être plus au fait des développements de la politique du gouvernement à l'éducation, de même que pour défendre le point de vue de l'Aneq. Toutefois, il n'est pas dans la politique du conseil central de répandre des illusions sur l'efficacité de la participation pour obtenir des gains décisifs.

### Tourbec...

L'Aneq est maintenant membre de l'assemblée générale de Tourbec. Lors de la dernière réunion de cette instance, Michel Forget, membre de l'exécutif de l'Aneq a été élu membre du conseil d'administration de Tourbec. Tourbec, rappelons-le, est une création de l'Union Générale des Etudiants du Québec (1964-69) et se destinait originellement à un public étudiant. Aujourd'hui, ses horizons se sont élargis à l'ensemble des jeunes travailleurs, allant jusqu'au troisième âge dans certains cas.

### Année du Français...

Sur invitation de la Télé-Université (une branche de l'université du Québec), l'Aneq participe à un comité de coordination de l'année du français par l'entremise de Michel Forget.

### Union Internationale des Etudiants...

Répondant à une invitation de l'Union Internationale des Etudiants, le secrétaire général de l'Aneq s'est rendu à Prague au siège social de cet organisme. Cette rencontre a permis de se familiariser avec l'UIE son histoire, son fonctionnement, et les différents aspects de son action. Suite à cette visite, un rap-

port contenant plusieurs recommandations a été remis au conseil central. Compte tenu du mandat confié par le troisième congrès de l'Aneq mandatant le c.c. à entreprendre des relations avec l'UIE et les associations nationales d'étudiants, le conseil central a décidé de limiter ces échanges à des envois d'information et à une participation aux rencontres internationales dans la mesure de nos possibilités financières, humaines et de nos intérêts. Le conseil central a écarté toute possibilité immédiate d'affiliation à l'UIE compte tenu des débats de politique internationale, des positions de l'UIE et de l'impossibilité pour l'Aneq de participer à ces débats ou d'endosser ces positions. Le conseil central a aussi décidé de promouvoir l'unité entre les associations nationales d'étudiants victimes du chômage. A ce titre l'UIE peut jouer un rôle important afin de rejoindre et d'unir autour d'une même table ces associations qu'elles soient membres ou non-membres de l'UIE.

Bien que le conseil central ait eu l'intention d'envoyer un observateur au 12e congrès de l'UIE, cela s'est avéré impossible étant donné la date de ce congrès qui coïncide avec celui de l'Aneq. Le congrès de l'UIE a lieu tous les trois ans depuis 1946. La naissance d'une organisation nationale d'étudiants en Amérique du Nord est certainement l'un des événements marquants des trois dernières années, c'est pourquoi

L'UIE et plusieurs associations nationales ont formulé le voeu de voir l'Aneq au congrès. Rappelons que l'Union Générale des Etudiants du Québec était membre de l'UIE.

Séminaire international sur le chômage de la jeunesse...

Au cours de sa visite au siège social de l'UIE le secrétaire général de l'Aneq a aussi été invité à un séminaire international sur le chômage en Allemagne fédérale à Dusseldorf. Ce séminaire international était organisé conjointement par le VDS (800,000 membres, association non-membre de l'UIE) et l'UIE elle-même. Un discours a été prononcé, décrivant le phénomène du chômage au Québec, ses causes, et les luttes qu'entend mener l'Aneq sur ce front. Le texte de ce discours a été publié dans la troisième édition du Québec Etudiant. Les frais ont été assumés par l'UIE.

Séminaire international sur les problèmes de la coopération dans le bassin du Pacifique, Nakhodka, URSS...

L'Aneq a été invitée par Sovmol (organisation de jeunesse d'URSS) et par le conseil étudiant d'URSS à participer à cette rencontre pour exposer l'ampleur des problèmes écologiques du Québec. François Mallette (St-Jean) membre du conseil exécutif a été désigné pour participer à cette rencontre. Les frais étaient assumés par Sovmol. (voir annexe)

10e Congrès semi-annuel du National Union of Students...

Daniel Pauquet, secrétaire à l'information, a participé au 10e congrès de la NUS à Calgary du 21 au 23 octobre 1977. Lors de ce congrès, des résolutions ont été adoptées sur la reconnaissance de l'Aneq et la question nationale.

Congrès de l'Association des Ukrainiens au Canada...

En adît, Marc Hufty, membre du conseil central, s'est rendu au congrès de l'association des Ukrainiens au Canada pour y présenter une intervention décrivant l'état de la question nationale au Québec.

*François Couture*  
François Couture  
secrétaire général  
de l'Aneq

FC/lb

## **Syndicalisme étudiant :**

### **Comment survivre ...**

**présenté**

**au VIII<sup>e</sup> congrès de l'A.N.E.Q.**

## INTRODUCTION

Le problème des moyens matériels s'est souvent posé pour le mouvement étudiant. Particulièrement dans des cas où des administrations ont refusé de reconnaître des associations et de percevoir la cotisation. La chute de l'UGEQ à la fin des années '60 et subséquemment celle de plusieurs associations locales a été en bonne partie dû à des questions financières.

Ce manque de ressources constitue un facteur de déstabilisation. De plus l'absence de certains droits de base qui seraient reconnus aux associations fait en sorte qu'elles doivent continuellement être prête à revendiquer si l'administration leur retire certains droits. Ceci est d'autant plus difficile à faire après une lutte qui se suit souvent d'une démobilisation ou encore durant l'été. L'administration est alors capable de faire indûment pression sur l'association pour faire valoir ses restrictions.

On n'a qu'à prendre les exemples du REP et de l'AGEUQAM où les administrations ont ouvertement tenté d'écraser les associations après que celles-ci aient fait des revendications qui contrariaient l'administration. Il existe plusieurs autres exemples à d'autres niveaux et sur une plus ou moins grande échelle.

Ce problème a d'abord été abordé au VIe Congrès dans le cadre des revendications sur la directive 204-07. Cependant il importe de dépasser le simple



facteur de déstabilisation du mouvement étudiant.

La solution suivante peut être revendiquée:  
Que certains officiers aient le droit, s'ils le veulent de suspendre leurs cours pour la durée de leur mandat en conservant le statut qu'ils avaient au moment de la suspension tout en se voyant suurer la même place qu'au moment de la suspension à la fin de leur mandat.

Les libérations seraient les suivantes:

- une association de moins de mille membres: une
- une association de 1000 à 5000 membres: deux
- une association de plus de 5000 membres: trois
- les membres du Conseil Central
- les membres de l'exécutif.

de disposer des locaux et biens meubles nécessaires à son bon fonctionnement. Ceci inclut les locaux de réunion et d'assemblée. Ces droits seraient reconnus indépendamment de tout contrat de service et ne pourrait être renverser que par une procédure référendaire identique.

Tout aussi important, il faut reconnaître ces mêmes droits à toutes les associations percevant déjà une cotisation sans obligation de leur part comme si le référendum avait eu lieu. Ceci reconnaît tout simplement un état de fait, l'existence de l'association et son acceptation par les étudiants si la cotisation est déjà perçue. Ces droits dont pourront se prévaloir les associations ne pourront être renversé que par un vote spécifique en Assemblée Générale ou une dissolution légale de l'Association.

Il s'agit en somme de reconnaître et d'adapter au syndicalisme étudiant les mêmes droits qui sont reconnus aux grands syndicats dans d'autres domaines.

#### LIBERATION SYNDICALE

L'ANEQ est une centrale syndicale étudiante et veut pouvoir agir comme tel. Aucune centrale dans aucun domaine n'attend de ses officiers qu'ils remplissent leurs mandats sans une certaine forme de libération syndicale. Le monde étudiant n'est pas différent. C'est bien beau "couler" des sessions pour le mouvement mais ça diminue la qualité du travail et ça contribue au roulement rapide des officiers qui est déjà un des plus gros

## COTISATION A L'ANEQ

Il y a une très grande difficulté pour l'ANEQ de percevoir ses cotisations. La principale difficulté vient du fait que peu importe le montant de cotisation perçu par l'association locale, les obligations locales ont vite fait de le gruger.

La cotisation à l'ANEQ est minime mais elle est vitale et sans elle l'ANEQ connaîtra à plus ou moins long terme le même sort que l'UGEQ. L'affiliation à l'ANEQ se fait et s'est toujours fait par résolution d'assemblée générale ou par référendum. L'affiliation engage au respect des statuts et règlements et nécessairement au versement de la cotisation.

La solution serait de revendiquer l'indexation automatique de la cotisation des associations locales au montant de la cotisation à l'ANEQ. Ce montant perçu par l'administration locale serait versé automatiquement à l'association locale (~~avant le 1er octobre de chaque année et versé par celle-ci à l'ANEQ~~) ~~sur demande~~  
*sur demande*

## APPLICATION

L'application de ces mesures doit être exigé pour janvier 1978. En particulier il est certain que si l'application de ces mesures est obtenu pour janvier, personne ne paiera à nouveau leur cotisation à l'ANEQ, seul les associations qui n'ont pu payer se feront demander de verser leur cotisation. De plus des associations qui n'ont rien perçu jusqu'à présent en fait de cotisation pourront se voir remis une partie des montants perçus à cet effet.

Mandat.

Que le Conseil Central et le secrétaire trésorier soient chargés de faire valoir ces revendications auprès du MEQ afin d'obtenir leur application.

ANNEXE 2 B

ETATS DES REVENUS ET DEPENSES

EN DATE DU 27 OCTOBRE 1977

présenté au VIIIe Congrès  
National de l'ANEQ

RESULTATS DES OPERATIONS

REVENUS:

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| -Cotisations '77 '78               | 12,411.00        |
| -Revenus spéciaux                  | 48.11            |
| -Comptes à recevoir au 30 juin '77 | 584.83           |
|                                    | <u>13,043.94</u> |
| solde au 30 juin 77                | 182.95           |
| TOTAL                              | <u>13,226.89</u> |

DEBOURSES:

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| -Frais de banque                | 9.50             |
| -Salaires                       | 1,360.00         |
| -Allocations de subsistance     | 1,045.00         |
| -Fournitures et frais de bureau | 493.77           |
| -Transport                      | 32.80            |
| -Frais de voyage                | 984.27           |
| -Comptes à payer                | 1,869.66         |
| -Communications                 | 80.00            |
| -Québec-Etudiants               | 4,473.97         |
| -Divers                         | 0.30             |
| TOTAL                           | <u>10,349.27</u> |

compte 0027022  
solde au 27 octobre 1977

2,877.62

Caisse revenue

|           | Cotisation<br>77 78 | Revenus<br>spéciaux | Comptes à<br>recevoir<br>au 30 juin<br>77 | Total       |
|-----------|---------------------|---------------------|---|-------------|
| Juillet   | -----               | -----               | -----                                     | -----       |
| Avril     | 2562.00             | -----               | 584.83                                    | \$3146.83   |
| Septembre | -----               | -----               | -----                                     | -----       |
| Octobre   | 9849.00             | 48.11               | -----                                     | \$9897.11   |
| Total     | 12411.00            | 48.11               | 584.83                                    | \$13,043.94 |

Caisse déboursés

| Frais de banque   | Salai-<br>re | Alloca-<br>tion de<br>subsis-<br>tance | Fourni-<br>ture et<br>frais de<br>bureau | Trans-<br>port | Frais de<br>voyage | Compte<br>à payer<br>au 30<br>juin 77 | Commu-<br>nication | Québec<br>Etudiant | Divers  | Total    |             |
|-------------------|--------------|--|--|----------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|---------|----------|-------------|
| Juillet 77        | ---          | 50.00                                  | 108,77                                   | ---            | ---                | 194.56                                | ---                | ---                | .30     | \$353.63 |             |
| Août 77           | 4.50         | 120.00                                 | 50.00                                    | 223.42         | ---                | 144.67                                | 956.50             | ---                | 16.47   | ---      | \$515.56    |
| Septem-<br>bre 77 | 5.00         | 480.00                                 | 450.00                                   | 46.23          | ---                | 800.00                                | ---                | 80.00              | ---     | ---      | \$1861.23   |
| Octo-<br>bre 77   | ---          | 760.00                                 | 495.00                                   | 115.35         | 32.80              | 39.60                                 | 718.60             | ---                | 4457.50 | ---      | \$6618.85   |
| Total             | 9.50         | 1360.00                                | 1045.00                                  | 493.77         | 32.80              | 984.27                                | 1869.66            | 80.00              | 4473.97 | .30      | \$10,349.27 |

COMPTES A PAYER

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| - C.E.Q.                    | 2,332.33 |
| - C.S.N.                    | 75.00    |
| - Agence Géminée            | 424.20   |
| - Richelieu Photo-Litho     | 3,486.68 |
| - Mono-Lino                 | 268.80   |
| - Cie J. B. Rolland et fils | 52.83    |
| - Imprimerie Ibarville      | 1,111.92 |
| - Journal Offset inc.       | 200.00   |
| - McGill Student society    | 238.69   |
| - J.G. Trottier             | 37.80    |
| - CN CP Telecommunication   | 67.18    |
| - Compugraphic              | 150.00   |
| - Inf Ugil                  | 146.40   |
| - Hotel Lasalle             | 88.50    |
| - Centre Pedagogique        | 38.00    |

TOTAL

8,718.33

|                     |         |
|---------------------|---------|
| - Richard Turgeon   | 2.75    |
| - Ginette Boutet    | 450.00  |
| - Sylvain Gaudet    | 138.28  |
| - Yves Mallette     | 600.00  |
| - François Mallette | 950.00  |
| - François Couture  | 1000.00 |
| - Andre Rémillard   | 700.00  |
| - Richard Bousquet  | 750.00  |
| - Colin Danylo      | 750.00  |
| - Brigitte Bernier  | 588.80  |
| - Pierre Potvin     | 455.00  |
| - Michel Forget     | 269.40  |
| - Daniel Pauquet    | 730.00  |
| - François Desbiens | 700.00  |

TOTAL

8084.23

GRAND TOTAL

16802.56

Emprunts

|               |          |
|---------------|----------|
| - C.E.Q.      | 9,000.00 |
| - St. Laurent | 5,000.00 |

DETTES A LONG TERME

|              |           |
|--------------|-----------|
| - Composeuse | 14,128.95 |
|--------------|-----------|

Présenté par François Desbiens  
Secrétaire Trésorier  
de l'A.N.E.Q.

Titre: Les étudiants et l'indépendance."

N.B.: Ce texte sera présenté au prochain congrès national de l'Aneq au point "Question Nationale" de l'ordre du jour. Il a été adopté comme proposition par le conseil central le 2 octobre dernier. Il devra être adopté par les délégués de chaque institution membre pour devenir une résolution officielle...

Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, les étudiants du Québec sont confrontés au problème de "choix constitutionnel" et de "projet collectif" que propose ce parti,

En effet, comme l'ensemble de la population, les étudiants seront invités à se prononcer lors d'un referendum sur ces questions. D'autre part, les étudiants devront eux aussi vivre les conséquences du referendum: comme partie de la jeunesse, ils sont parmi les travailleurs de demain qui auront à bâtir le Québec qu'ils auront choisi ou qu'on aura choisi pour eux.

Face au referendum, l'Aneq ne peut imposer à ses membres quelque avis que ce soit quand au choix à faire. En effet, l'Aneq regroupe sur une base syndicale, et non pas politique. Cela signifie que les partisans comme les opposants de l'indépendance ont droit de cité dans l'Aneq puisqu'ils sont étudiants.

Cependant, l'Aneq doit reconnaître certains faits et poser, dans l'intérêt de ses membres, un certain nombre de questions qui pourraient éclairer le débat.

En conséquence, l'Aneq reconnaît l'existence de la nation québécoise comme l'indique d'ailleurs son nom d'Association Nationale. Cela implique donc que l'Aneq reconnaît aussi les droits politiques, culturels et économiques de cette nation. Ces droits comprennent celui de disposer d'elle même par un état souverain. Outrement dit, si la population du Québec accepte de former désormais un état souverain, elle en a le droit et l'Aneq doit alors le reconnaître.

C'est une question de fait.

D'autre part, l'Aneq doit poser un certain nombre de questions au présent gouvernement quand au projet qu'il prépare pour un Québec "souverain".

En effet, de quoi s'agit-il au juste? Jusqu'où va cette "indépendance"? Se limitera-t-on au niveau strictement constitutionnel? S'accompagne-t-elle d'un véritable projet de reprise en main de notre territoire, de nos ressources et de notre culture?

Ces questions manifestent une crainte: celle de faire les frais d'une séparation purement abstraite et de subir comme avant (sinon plus) les effets d'une domination toujours plus grande du capital étranger sur le Québec et son gouvernement.

L'indépendance du Québec, semble-t-il, implique un certain nombre de sacrifices de la part des jeunes et des travailleurs. A qui profiteront ces efforts? En ce moment, au Québec, si on exclut les luttes de la population, il n'est guère d'effort qui n'aille enrichir une compagnie multinationale quelconque. L'Aneq a déjà reconnu ce fait, l'a dénoncé et le dénoncera toujours dans le débat qui vient.

En conclusion, nous sommes à même d'exiger des éclaircissements à cet égard. Des réponses claires à ces questions, des débats larges parmi la population doivent viser à éviter que les étudiants, comme les travailleurs, ne soient les victimes d'une manoeuvre dont ils ignoreraient le sens et la portée.

Proposé au 8<sup>e</sup> congrès national de l'Aneq  
Trois-Rivières, 29 Octobre 1977  
Au point "Question Nationale"  
par le Conseil Central de l'Aneq.

ANNEXE 4

Cueillette d'information  
8<sup>e</sup> congrès national  
Aneq.

---

1- Votre association est-elle membre de l'Aneq? oui... ( )

non... ( )

Fera une demande au 8<sup>e</sup> congrès ( )

2- Quel est le nom de vos trois délégués?

(lettres moulées)

3- De quelle instance de votre association locale tenez-vous votre nomination comme délégués?

Assemblée générale ( )

Autre instance ( )

---

Executif ( )

4- De quelle instance de votre association tenez-vous vos mandats?

Assemblée générale ( )

Autre instance ( )

---

Executif ( )

5- Votre assemblée générale (s'il y a lieu) a-t-elle entériné les les 6 revendications adoptées au septième congrès de l'Aneq?

oui.... ( )

non.... ( )

pas toutes.. ( )

6- Votre délégation a-t-elle des mandats suffisants pour se prononcer sur l'ensemble ou une partie des propositions touchant:

La condition féminine ( )

L'enseignement privé ( )

La question nationale ( )

La gratuité ( )

Le plan d'action ( )

7- Votre association entend-elle présenter des propositions au huitième congrès?

oui....( )

non....( )

Sur:

---

---

---

---

8- Quelle est l'adresse permanente de votre association?

---

---

TELEPHONE: - - .

9- Quel est le nom de votre président(e) ou de l'officier qui tient lieu de porte-parole officiel?

nom: \_\_\_\_\_

titre: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

10- Quel est le nom de l'officier tenant lieu de relationniste externe?

nom: \_\_\_\_\_

titre: \_\_\_\_\_

téléphone: \_\_\_\_\_

11- Quel est le nom de votre journal étudiant local (celui de l'association s'il y en a plusieurs)?

nom: \_\_\_\_\_

responsable: \_\_\_\_\_

téléphone: \_\_\_\_\_

parution: \_\_\_\_\_

Texte soumis au VIIIe Congrès de l'ANEQ

Trois-Rivières

29-30 octobre 1977

re: Condition Féminine

Comités-femmes :

Maisonneuve

UQAM

Caucus-femmes :

Rosemont

## I. L'oppression des femmes

Les femmes sont opprimées sous tous les aspects dans notre société. Dès notre naissance, notre destin a déjà été établi (on nous dit qu'il est naturel que toute femme devienne mère et ménagère). L'apprentissage de la passivité, de la soumission, l'orientation dans l'éducation à des professions dites "féminines", sont tous des aspects qui composent le contenu idéologique de l'appareil scolaire.

Bien sûr, l'appareil de l'éducation ne maintient pas que les femmes dans une situation d'oppression; il est le lieu d'apprentissage de tous les rôles sociaux. Mais notre préoccupation est ici de cerner la discrimination particulière dont les femmes sont victimes.

Non seulement les femmes sont moins poussées à des études supérieures ou sont dirigées dans des emplois non-valorisés par la société, mais les femmes ont à s'insérer dans des divisions de concentrations toutes "tracées d'avance pour elles" (TIN, TDI, travail social, rééducatrice en enfance inadaptée, etc). Ces divisions de concentration, ainsi que la même éducation sexiste du primaire jusqu'à l'université, sont encore en vogue en 1977 et l'ANEQ en subit les manifestations. Le point femmes est constamment relégué aux oubliettes (ou reporté de congrès en congrès ce qui revient au même) et on fait comme si on était tous et toutes conscients/es de l'oppression des femmes, sans assumer de travail dans ce sens.

La réalité est toute autre. La preuve que l'on n'insère jamais la dimension de l'oppression des femmes aux luttes étudiantes que l'ANEQ même, c'est que, concernant le chômage étudiant par exemple, même si les premières personnes à devenir chômeuses ce sont les jeunes et les femmes, on oublie complètement le fait que les jeunes femmes sont doublement touchées par cette question.

Mais la meilleure preuve de la non-prise en charge de la question-femmes par l'ANEQ est composée à sa base d'un peu plus de 50% de femmes, il

n'y a toutefois qu'une part minime de délégués-femmes au conseil central, aucune à l'exécutif et combien dans chaque association locale.

## II. Pourquoi un travail femme dans l'ANEQ

Ce sont des femmes-étudiantes qui, subissant cette situation, ont voulu lutter contre dans leur milieu immédiat; l'ANEQ, organisation nationale devant défendre les intérêts de ses membres devrait donc prendre en charge, de façon intégrale les revendications des femmes.

C'est dans ce sens que des étudiantes-femmes veulent organiser un travail conséquent et soutenu à l'aneq tout en n'étant pas à l'extérieur des activités ou structures de l'association nationale. Ce travail comporte plusieurs aspects, entre autres celui de faire ressortir la dimension spécifique des femmes dans les luttes, celui de faire impliquer les femmes dans toutes les associations étudiantes et dans l'ANEQ (pas constamment des tâches techniques) ainsi que de changer radicalement une ambiance de ridicule autour de la question-femmes qui ne peut qu'être malsaine au sein d'une organisation nationale qui se veut de masse.

## III Les Revendications concrètes

Les propositions que nous soumettons au congrès se veulent des propositions qui peuvent concrétiser un premier pas de l'ANEQ sur cette question.

1° Que l'ANEQ entérine les propositions ci-dessous contenues dans le

Manifeste des Femmes du Québec pour L'Avortement Libre et Gratuit:

- Attendu que la lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits est la lutte qui mobilise le plus de femmes à l'heure actuelle,

- Nous croyons que les étudiantes et les étudiants devraient travailler à élargir cette lutte

- Attendu qu'il est évident que ce ne sont que les femmes qui doivent assumer seules l'absence de politique relative à la natalité

- Attendu que l'éducation sexuelle est déficiente dans les écoles

NOUS PROPOSONS QUE:

L'A.N.E.Q. prenne en charge les revendications du Mouvement-Femmes:

- La création de cliniques facilement accessibles, contrôlées par les usagers-usagères, qui diffusent gratuitement de l'information sur la sexualité, la contraception et l'avortement, et ce, partout au Québec
- La diffusion d'information sur la sexualité et la contraception en milieu scolaire
- La gratuité des contraceptifs pour toute la population
- Des garderies gratuites, contrôlées par les usagers-usagères, dans les quartiers et sur les autres lieux de travail ou d'études
- Des congés de maternité payés plein salaire pendant au moins vingt (20) semaines avec garantie de réintégration sans pertes des bénéfices marginaux
- Un salaire égal pour un travail d'égale valeur

2° Qu'il y ait un article sur les femmes dans tous les "Québec Etudiant".

3° Que l'Aneq favorise et impulse des comités-femmes locaux, unis nationalement, en plus de favoriser les débats sur la question-femmes dans les associations locales.

4° Qu'à compétence égale on favorise une femme.

N.B. Cette proposition ne vise pas à instaurer une société de femmes plutôt qu'une société d'hommes, non. Mais c'est une méthode pour tenter de rétablir l'équilibre. Conscients, conscientes de l'oppression des femmes, nous devons chercher à impliquer le plus grand nombre de femmes possible et ce le plus rapidement possible. Tout en comprenant que de par l'éducation qu'elles reçoivent, les femmes ne chercheront pas à s'imposer, ou à s'avancer dans quelque poste que ce soit. Cette proposition vise à donner une autre vision du monde...celle des capacités des femmes.

5° Dans le sens de toutes les propositions énumérées ci-dessus,

Nous proposons la formation d'un caucus-femmes au sein du conseil central formé des femmes intéressées des différentes instances de l'ANEQ, et ouvert aux autres femmes, entre autres celles des comités-femmes déjà existants dans les associations locales. Caucus qui aurait comme tâche de voir à ce qu'effectue le travail femme dans l'aneq.

*Michel Lauzon*

MICHEL LAUZON  
PRESIDENT D'ASSEMBLEE

*Helene Dufresne*

HELENE DUFRESNE  
SECRETAIRE D'ASSEMBLEE

*Monique Deschenes*

MONIQUE DESCHENES  
SECRETAIRE D'ASSEMBLEE